



Nouveau rapport de l'Académie de l'eau sur la part fixe dans la tarification de l'eau des ménages



Académie de l'Eau

Actualités France et international -
Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2012

Description :

Cet ouvrage est consacré à une discrimination peu connue en matière de tarification de l'eau. Du fait de la présence d'une part fixe (abonnement), les personnes vivant seules sont obligées de payer leur eau à un prix très supérieur à celui dû par celles vivant en famille ou en communauté. Cette discrimination est devenue importante et le nombre de personnes seules a fortement augmenté ; il a donc fallu se résoudre à encadrer la part fixe.

OIEau

Nouveau rapport de l'Académie de l'eau sur la part fixe dans la tarification de l'eau des ménages

Le rapport se concentre sur la pierre d'achoppement du tarif progressif, à savoir la part fixe du tarif binôme ou abonnement. Il défend le point de vue que cette part fixe devra être revue, car parfois trop élevée. Il débouche enfin sur des propositions précises quant au niveau de part fixe à ne pas dépasser.

Comme l'écrit le Professeur Marc Gentilini, Président de l'Académie de l'Eau, dans la Préface, « mettre au point une tarification équitable de l'eau est devenu une nécessité, car l'eau est un droit de l'homme ».